

LE VUARGNÉРАН



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVORNE
N° 14

Juillet 2014

De tout et de rien

ALEA JACTA EST

«Le changement, c'est maintenant!» Si la formule a fait grand bruit pour peu d'effets en France voisine, nul doute qu'elle prend une toute autre dimension s'agissant de notre journal communal. Lancé en 2011, et après 14 numéros, «Le Vuarnéran» fait sa mue. Rien de révolutionnaire, mais quelques retouches bienvenues pour en améliorer l'aspect visuel et le confort de lecture. Le rythme de parution, trimestriel, ne permet par contre pas de coller au plus près d'une actualité parfois brûlante. Ainsi, lorsque vous recevrez ce nouveau numéro, le sort du projet de parking en sera jeté, de même que celui de l'équipe suisse au Mondial.

Ce premier semestre 2014 aura eu le mérite d'animer notre paisible localité. Deux scrutins communaux, un référendum populaire, des campagnes politiques, des séances publiques: nos citoyens sont amenés à s'intéresser au fonctionnement de notre commune, à son avenir et au bien-être de ses habitants.

L'appareil démocratique fonctionne et suscite le débat. La population s'implique, des quartiers s'animent, les gens se parlent, bref: Yvoire vit!

Et je ne parle pas ici des Caves ouvertes qui ont eu lieu les 7 et 8 juin derniers. «Le Vuarnéran» y consacre un reportage photos pour vous replonger dans cette ambiance si chaleureuse et conviviale qui contribue au succès de cette manifestation.

Pour le reste, bonne lecture.

Gary Perret

CAVES OUVERTES: 7 ET 8 JUIN 2014

Les Caves Ouvertes 2014 ont fait le plein de visiteurs et de soleil. Une bonne nouvelle: beaucoup de jeunes se sont déplacés pour cette dégustation des nectars du millésime 2013 et évidemment, avec un temps aussi magnifique, la réussite de ces deux journées a été totale.



Suite en page 8



La famille Perréaz au complet



Anne Muller et Papounet

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

Impression:

Imprimerie Bach SA, 024 463 21 83

Commune d'Yvoire:

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: www.yvoire.ch

e-mail: commune@yvoire.ch

SOMMAIRE

Infos du Conseil, infos de la Municipalité
et infos communales 2-3-4

Infos paroissiales 5

Infos du Cartel 6

Vie locale - Les Amis Tireurs 7

Agenda - Caves ouvertes 8



Frédéric et Philippe Deladoey

SÉANCE DU 20 MARS 2014

Une grande partie de cette séance a été consacrée au préavis 8/2013 concernant la construction d'un parking communal et de son règlement d'application.

La commission technique, ainsi que celle des finances, ont présenté leurs rapports aux 29 conseillers présents à l'occasion de cette séance. Les conclusions des rapports comportent des amendements soit :

- Vote de l'aménagement d'un micro-parking à Vers-la-Cour et la rampe d'entrée de la Souche pour un montant de Fr. 325'000.-.
- Modification du plan de financement tel que présenté par la commission des finances, à savoir: vente des actions de la Romande Energie pour un montant d'un million, souscrire un emprunt transitoire de 1,64 million au meilleur taux afin de financer les travaux de micro-parking de Vers-la-Cour, de l'entrée du parking de la Souche et l'aménagement et la sécurisation du terrain de Pré-de-l'Oie.

- Acceptation de la construction d'un nouveau parking pour Fr. 2'315'000.- en tenant compte des conditions décrites par la commission technique et la commission des finances.

S'en sont suivis de nombreux échanges avec la Municipalité, aussi bien sur la pertinence et le financement d'un tel parking que sur les montants des autorisations de parquer prévues dans le règlement.

Décisions

- Le Conseil communal accepte les conclusions amendées par les commissions à la majorité.
- Le Conseil communal accepte le préavis 8/2013 à la majorité (-6 abstentions), soit la

construction d'un parking souterrain pour une somme de Fr. 2'315'000.-, les règlements relatifs au parcage sur le territoire communal et les amendements des deux commissions tels que présentés.

Au vu de l'importance du sujet, le référendum spontané est demandé. Soumis au vote du Conseil communal, il est refusé par 22 voix contre 7.

L'idée d'un référendum populaire est alors avancée.

Communications de la Municipalité

Rond-point de Pré Nové: le Syndic, Philippe Gex, informe que la décision a été prise sur le plan cantonal et que la Commune a reçu les plans. L'agenda est toujours fixé au printemps 2015 pour la création de ce rond-point, qui sera précédé par la réfection de la route cantonale entre la Roseraie et l'entrée de la ville d'Aigle. Les soumissions ont été lancées et l'adjudicataire, déjà choisi par le canton.



Les communes d'Aigle et d'Yvorne ont accepté de mettre Fr. 50'000.- chacune pour la création du rond-point. Un concours d'idées pour l'aménagement de cette place sera lancé, d'entente avec la commune d'Aigle.

Les comptes-rendus détaillés des séances des 14 mai et 26 juin se trouveront dans le prochain numéro du «Vuarnéran», à la rentrée de septembre.

PRÉSENTATION DE LA COMMISSION DES FINANCES

Dans la précédente édition du «Vuarnéran», vous avez pu découvrir le fonctionnement de la commission de gestion. Avec la commission des finances, c'est une autre commission permanente du Conseil communal, avec un cahier des charges spécifique défini par la Commune dans son règlement d'organisation, qui se dévoile

Elle jouit, dans le cadre de son mandat, du même pouvoir d'investigation et subit les mêmes limites que la commission de gestion.

Les membres sont élus par le Conseil pour toute la durée de la législature.

Son président, Michel Weibel, nous en dit un peu plus: «Nous nous réunissons pour chaque préavis ou projet une, voire plusieurs fois selon l'importance de l'objet à traiter. Ces séances se font parfois en présence du Municipal responsable, du secrétaire communal ou du Syndic». Mais le cahier des charges ne se résume pas uniquement à cela: la commission des finances présente, chaque année, un rapport général sur la situation financière de la Commune; elle s'occupe également de l'examen des projets de budget, d'emprunts, des taxes spéciales et des projets d'arrêtés d'imposition. En étroite collaboration avec la commission de gestion, elle est aussi amenée à contrôler le rapport de vérification des comptes établi par la fiduciaire mandatée par la Municipalité. Pour son président, «c'est une commission où nous sommes souvent sollicités mais qui est intéressante».

Composition de la commission des finances:

Président: Michel Weibel

Membres: Christian Bernasconi

Charles-Henri Kohli

Jacques Porret

Pierre Schaufelberger

Infos de la Municipalité

GÉRARD SAUTHIER QUITTE L'EXÉCUTIF

Atteint depuis plusieurs années dans sa santé, le Municipal Gérard Sauthier s'est résigné à démissionner de la Municipalité pour le 31 mars 2014.

Entré au Conseil communal en 1992, il sera élu Municipal en 2000, en remplacement de Philippe Mayor lors d'une élection complémentaire en cours de législature.

Pendant deux ans, il s'occupera des écoles, de la police, de la signalisation, des domaines de plaine et montagne ainsi que de l'éclairage public.

Réélu à trois reprises, il siègera ainsi pendant 14 ans à la tête du dicastère des bâtiments, de la police et de l'éclairage public.



A mettre à l'actif de ce Municipal si apprécié: la récente réfection du Temple, de même que celle de l'Auberge communale de La Couronne, la mise en conformité de toute la signalisation du village et la création de zones 30 km/h, l'éclairage du Boulevard avec des leds intégrées dans le sol ainsi que la gestion de nombreuses rénovations de biens immobiliers communaux.

Si Gérard renonce, le cœur gros, avant la fin de son mandat, il tient surtout à mettre en avant le plaisir d'avoir pu donner de sa personne pour la collectivité durant toutes ces années.

Merci Gérard pour tout ce que tu as apporté à Yvorne et à ses habitants. Pour toutes celles et ceux qui ont eu le plaisir de te côtoyer, nous formulons les vœux que ta santé te permette de profiter le plus longtemps possible des merveilles dont regorge cette commune et auxquelles, à ta manière, tu as contribué.

MICHEL WEIBEL REMPORTE L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE

Le siège laissé vacant par le Municipal Gérard Sauthier a nécessité l'organisation d'une élection complémentaire en raison de deux candidatures déposées au Greffe. Le Parti libéral-radical présentait Michel Weibel et l'UDC, Guy Stalder.

L'élection a eu lieu le 18 mai dernier et a vu Michel Weibel l'emporter au premier tour avec 250 voix, atteignant ainsi la majorité absolue; Guy Stalder a, quant à lui, obtenu 180 voix.

Conseiller communal depuis cinq législatures et actuel président de la commission des finances, Michel Weibel fait donc le grand saut pour rejoindre le collège municipal vuarnéran. Très impliqué dans la vie associative de la commune, ce conseiller en assurances saura



conjuguer ses expérience et compétences pour entreprendre des actions innovantes et des projets fédérateurs dont Yvorne a besoin tout en anticipant les défis futurs.

Plein succès donc à notre nouveau Municipal dans l'exercice de cette fonction.

Michel Weibel, lors de son assermentation par le président du Conseil communal, Jean-François Coderey, à la Grappe le 26 mai



Infos de la Commune

ÉNERGIES RENOUVELABLES : LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS FONCTIONNE BIEN

Dans le cadre de son programme de politique énergétique, la Commune incite les privés et les entreprises à utiliser des énergies renouvelables. Grâce au « Fonds énergétique durable », créé en 2012 et alimenté par le prélèvement de 0.7 ct/kWh consommé sur le territoire communal, de nombreuses subventions ont ainsi pu être allouées après examen des demandes par la commission « Énergie et Développement durable ».

Bilan, depuis 2012 à ce jour :

- **Capteurs solaires thermiques**
16 dossiers traités et subventionnés
- **Chauffage au bois**
2 dossiers traités et subventionnés
- **Capteurs photovoltaïques** 1 dossier

traité et subventionné

- **Minergie** 1 dossier traité et subventionné
- **Vélos et scooters électriques** 12 dossiers traités et subventionnés

Pour un montant total de Fr. 63'840.00.

Pour tout renseignement : Administration communale, tél. 021 466 25 22, commune@yvorne.ch



POLICE POPULATION INFOS-DÉLITS

Le concept de Police Population, déjà présenté dans notre bulletin en 2012, fonctionne grâce à l'appui des citoyens. Les personnes qui ont manifesté leur intérêt auprès de la Direction prévention et sécurité de la Police cantonale vaudoise reçoivent des informations régulières sur les délits commis de notre commune ainsi que de précieux conseils pour éviter tout risque d'effraction, vols ou arnaques en tous genres.

Le Vuarnéran se fera dorénavant le relais de la Police afin que le plus grand nombre soit également informé.

Avril 2014

Aucun cas n'a été signalé aux services de police sur le territoire communal.

Mars 2014

Dimanche 09.03, entre 0500 et 1030, Les Maisons-Neuves. Vol par introduction clandestine dans un appartement. Pénétré dans

le logement par la porte principale non verrouillée et dérobé deux porte-monnaie. Ces réticules ont été retrouvés dans les vignes, à proximité. Le numéraire a été emporté.

Entre samedi 08, vers 1900, et dimanche 09.03, à 1200, rte de la Scie. Vol par effraction dans une automobile. Brisé le vitrage de la portière avant droite et dérobé un porte-monnaie déposé sur le siège.

Février 2014

Aucun cas n'a été signalé aux services de police sur le territoire communal.

Janvier 2014

Entre lundi 27, vers 1700, et mercredi 29.01, à 1500, Lac Vernay. Tentative de vol par effraction dans une auto. Tenté de forcer la portière avant droite, sans succès.

Entre mercredi 29, vers 2300, et jeudi 30.01, à 0610, Lac Vernay. Vol par effraction dans un établissement public. Forcé la porte-fenêtre de la terrasse, puis forcé le distributeur de cigarettes. Tenté de fracturer la caisse enregist-

treuse, sans succès. Dérobé de la monnaie et des paquets de cigarettes.

La même nuit, Les Jaccolats. Vol par effraction dans une entreprise. Forcé la chaîne de la porte du garage, puis à l'aide

d'une hache, brisé une fenêtre en plastique. Dérobé une caisse métallique contenant de la monnaie.

La même nuit, Camping de la Roseaie. Vol par effraction dans une voiture. Forcé la serrure de la portière avant droite et emporté du matériel électronique.

La même nuit, Step de la commune. Vol par effraction. Plié le grillage extérieur, puis brisé une vitre du local technique. Fouille des lieux, apparemment rien emporté.

Samedi 01.02, entre 1220 et 1245, Grand Canal. Vol par effraction dans une automobile.



LE SDIS CHABLAIS: TOUJOURS PRÊT À INTERVENIR, EN TOUTES SITUATIONS

Incendies, inondations, accidents de la circulation, sauvetages de personnes ou d'animaux, pollutions aux hydrocarbures, alarmes automatiques, etc., tel est le quotidien des 116 sapeurs-pompiers volontaires du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) du Chablais.



L'état-major du SDIS Chablais

Le vénérable « Service du feu » a vécu pour faire place à un corps intercommunal mieux organisé, des infrastructures et du matériel de qualité pour permettre à l'effectif d'intervenir efficacement 24h/24 et dans les meilleures conditions. Inaugurée en décembre 2009, la nouvelle caserne située à Aigle en est le parfait reflet.



Malgré la violence du choc, le conducteur s'en tire bien

Historique

Conformément à la nouvelle loi sur les SDIS et au concept «SDIS Evolution» visant regrouper les SDIS en entités régionales, pour uniformiser et améliorer l'organisation des SDIS tout en rationalisant les coûts, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton (ECA) s'est naturellement approché des communes d'Aigle, Yverne et Corbeyrier dont les Services du feu entretenaient des liens étroits. Résultat logique: l'officialisation d'une collaboration administrative en 2007, pour aboutir à une fusion pleinement effective dès 2011, les trois conseils communaux concernés ayant donné leur aval. Le même règlement est désormais en vigueur pour les trois corps regroupés sous la dénomination SDIS Chablais. La partie financière est réglée par une clé de répartition tenant compte du nombre d'habitants et de la valeur immobilière ECA de chaque commune.



Fonctionnement

Le SDIS comprend un détachement de premier secours (DPS) composé de sapeurs-pompiers formés et équipés pour avoir en tout temps la capacité de première intervention dans leur secteur. Chaque DPS peut compter, lors d'événements particuliers, sur l'aide d'un détachement d'appui (DAP), formé de sapeurs-pompiers au bénéfice de la formation et de l'équipement de base, qui peut être également engagé de manière autonome pour des interventions de type inondation par exemple.

L'effectif du SDIS Chablais est composé de 116 personnes (84 Aiglons, 21 Vuarnégrens et 12 Robaleux).

Dans son rapport d'activités 2013, le commandant Fabrice Rose fait état de 134 interventions du DPS et de 6 engagements du DAP, soit un total de 1950 heures pour l'année écoulée. Les interventions portent essentiellement sur la défense contre les produits Chimiques et les Hydrocarbures (DCH, 38 interventions), les feux (36), les inondations (17), les alarmes automatiques (16), les aides au portage (14) et les désincarcérations et pionniers (6).

Interventions 2013 à Yverne

- 15 juin** Pollution de la chaussée sur la route cantonale aux pieds des Renauds
- 21 juin** Sauvetage d'un cheval dans le Rhône au lieu-dit Le Goudet
- 19 juillet** Fuite sur une borne hydrante à Champ Rogier
- 29 juillet** Inondations multiples suite à un orage à la Ferme des Paqueys

Formation et relèvement

Une formation de pointe constitue une part importante de la vie du sapeur-pompier; l'efficacité des interventions en dépend mais également sa propre sécurité. Une palette de cours allant de la formation de base (feu, inondation, sauvetage) à des niveaux plus avancés (appareils respiratoires, machiniste, pionnier, etc.) permettent aux participants d'engranger de précieuses connaissances auprès d' instructeurs qualifiés. Dans d'autres domaines, des professionnels viennent également par-



Sauvetage d'un cheval dans le Rhône

tager leurs compétences spécifiques et leurs expériences, comme c'est par exemple le cas avec la gendarmerie ou les ambulanciers. Au fil du temps, des vocations se dessinent et l'avancement n'est parfois pas très loin...

2013, en chiffres

DPS	131 jours de cours cantonaux soit 1090 heures, 38 exercices 3 exercices en collaboration
DAP	31 jours de cours cantonaux soit 260 heures, 7 exercices
Recrues	Recrutement de 12 personnes Cours cantonaux FB01 (formation de base) 7 exercices dont 4 à l'école de formation Un total de 39 heures de formation par recrue

Mais, rappelons-le: à l'exception des professionnels actifs à Lausanne et d'une dizaine de sapeurs-pompiers permanents localisés dans les villes importantes du canton, les SDIS vaudois sont constitués d'hommes et de femmes volontaires qui effectuent ce service en plus de leurs activités professionnelles et mettent à disposition une grande partie de leur temps libre. Il convient dès lors de saluer celles et ceux qui s'engagent de la sorte pour la collectivité. Afin de maintenir un effectif suffisant, pour compenser les départs à la retraite ou les déménagements, un recrutement a lieu une fois par année. Chaque personne âgée de 18 ans révolus peut être candidate pour rejoindre le SDIS. Intéressé(e)? Une seule date à retenir: le 6 novembre 2014 à la caserne d'Aigle.

Grâce aux 15 Jeunes sapeurs-pompiers (JSP) du Chablais, la relève pointe déjà le bout de son nez. Il faut avoir au minimum 10 ans pour être admis dans cette section. Dès la limite d'âge de 18 ans atteinte, le JSP peut demander une incorporation au SDIS.



Intervention pour un camion renversé et chargé de boues de STEP

Un constat s'impose en guise de conclusion: que ce soit auprès des jeunes, comme de leurs aînés, les pompiers suscitent toujours autant d'admiration. Et ils le méritent!

Pour tout renseignement: SDIS Chablais
Chemin de Marjolin 91 - 1860 Aigle
Tél. 024 466 12 18
etat.major@pompiers-aigle.ch
<http://pompiers-aigle.ch>

NOUVELLE ÉQUIPE

Le 30 juin 2014 correspond à la fin de la législature 2009-2014 dans l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud. Et qui dit fin de législature, dit élections. Elles ont eu lieu lors de l'assemblée paroissiale du 8 avril dernier. Il est temps de remercier les conseillers sortants: M^{mes} Georgette Mottier, Adeline Briol



et Geneviève Baud, et de vous présenter à l'aide d'une photo-montage, la nouvelle équipe pour la législature 2014-2019, en compagnie des trois pasteurs.

De gauche à droite: Isabelle Morier (enfance), Francis Gilardi (social), Françoise Favre (secrétaire), Jean-Denis Roquet, Didier Heller et Catherine Salzborn Chenuz (pasteurs), Virginie Buttica (catéchisme), André Merlo (bâtiments & vignes), Gisèle Salvi (vice-présidente et visites), Jean-Louis Crot (président)



A noter

- **Culte d'accueil du pasteur Didier Heller:** le 24 août, à 10h15, à l'église du Cloître à Aigle.
- **Pauses musicales:** chaque 1^{er} vendredi du mois, à 19h30 à l'église d'Yvorne (pas de Pause musicale le 1^{er} août).
- **Parenthèses:** chaque 2^{ème} vendredi du mois, à 19h30 à la salle sous la Cure d'Yvorne. Un temps de méditation et de partage.

Les informations paroissiales sont sur: www.aigle.eerv.ch

Paroisse réformée:

pasteurs : D. Heller (dès le 17 août)
021 331 58 20 / J.-D. Roquet - 021 331 56 33 /
C. Salzborn Chenuz - 021 331 58 35

Paroisse catholique: rue du Rhône 4, Aigle
024 466 23 88 – www.cath-vd.ch

Infos communales

7 AVRIL 2014
PROMOTIONS CIVIQUES

Ayant atteint leur majorité civique, les nouveaux citoyens ont été reçus par les Autorités communales et religieuses ainsi que par le Cartel des sociétés locales au bâtiment de la Grappe. Après une partie « officielle » consacrée à la présentation du fonctionnement d'une collectivité publique ainsi que des droits et devoirs du citoyen, les participants ont pu profiter d'une verve pour faire plus ample connaissance avec les intervenants.

De gauche à droite

1^{er} rang: Edouard Cholet (Municipal), Héloïse Coderey, Laura Sacher, Marta Pereira, Bradley Smith et Romain Cathélaz

2^{ème} rang: Anne-Christine Rapin (Paroisse), Michel Dubuis (Municipal), Danielle Nicolier (Cartel), Jean-François Coderey (Président du Conseil communal)

3^{ème} rang: Alain Bassang, Jacques-Henri Müller et Marie-Hélène Frutschi (Municipaux)



Insolite

19 MAI 2014
UNE PLACE DU TORRENT QUI EN JETTE

Quand un vigneron aiglon s'arrête à Yvorne pour faire le plein, ça se remarque!

De quoi donner des idées à la Municipalité pour réaménager la place du Torrent. Un premier jet qui en impose.



LE MOT DU PRÉSIDENT

Année après année, au gré du temps et des saisons, évidemment avec passion, nos sociétés villageoises et nos concitoyens se mettent sur leur 31 et organisent, peaufinent maintes manifestations et événements à suivre dans nos calendriers.

Une provision a été constituée au sein des comptes du Cartel dans le but d'établir une brochure présentant nos sociétés et activités.

Cependant, au vu de l'importance prise par Internet dans notre vie quotidienne, cette publication évoluera en un site Web, portail et portrait de notre vie locale, comportant un agenda complet et à jour.

Bienvenue et rendez-vous ainsi à tous, d'ici ou d'ailleurs, à chacune de ces rencontres, nombreux et d'excellente humeur.

A bientôt!

Frédéric Blanc, Président du Cartel

LE MILLÉSIME 2013, TÉMOIN DE LA PASSION!

Le millésime 2013 ne décevra pas les amateurs de bon vin. L'année viticole a pourtant bien causé des soucis aux vignerons. Tout au long de la saison ils ont géré avec patience et doigté ces conditions viticoles particulières.

Ce petit mot écrit en préambule sur le prospectus des Caves Ouvertes 2014 d'Yvorne résume parfaitement les particularités du millésime 2013.

Un printemps frais et humide a retardé la croissance de la vigne. Dans d'autres régions, la grêle a eu raison de la récolte. Heureusement, la seconde moitié de la saison a été plus clémente et a ainsi permis de vendanger les raisins à pleine maturité.



La Mondeuse

Les baies sont restées petites, permettant ainsi une excellente concentration des moûts, tant en sucres qu'en acidité. Les vinifications ont nécessité des soins continus. Chaque vigneron a attendu la pleine maturité des cépages. Pour exemple: la Mondeuse de la Commune a été vendangée le 5 décembre (raté pour une vendange de la Saint Nicolas!) et pressée le 27 décembre.

QUAND LA GUERRE ÉTAIT À NOS PORTES

Dès le 16 avril le Musée Historique du Chablais présente l'exposition: 39-45, *Le Chablais en temps de guerre* au château de la Porte-du-Scex, à Vouvry.

Bien que la Suisse ait échappé au second conflit mondial, le pays a connu de nombreux bouleversements. Au travers d'une centaine d'objets et d'une riche documentation iconographique, l'exposition 39-45, «Le Chablais en temps de guerre» rappelle trois événements dramatiques survenus il y a plus de 70 ans dans le Chablais et raconte le quotidien de ses habitants de 1939 à 1945. Avec le rationnement, l'obscurcissement, les alertes, l'absence des hommes, la vie des civils n'était pas simple!



Sous les drapeaux

Pratique

Au château de la Porte-du-Scex à Vouvry
Du 16 avril au 16 novembre 2014
Du mercredi au dimanche de 14h00 à 17h30
ou sur réservation
www.musee-chablais.ch



Le château de la Porte-du-Scex (16^{ème} s.), à Vouvry, qui abrite le Musée Historique du Chablais

Conçue par Béatrice Blandin, directrice et conservatrice, l'exposition est le fruit de collaborations avec des musées, associations et institutions, mais aussi des particuliers, passionnés d'histoire, qui ont prêté des documents uniques.

A voir absolument!

Carte en soie
et boutons-boussoles de la Royal Air Force



La corvée de lessive

CANICULE
RESTER AU FRAIS

PROTÉGEONS - NOUS!

CONSEILS EN CAS DE GRANDES CHALEURS



Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique
- Prêter attention aux enfants et aux seniors



Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps



Boire régulièrement... manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique



En présence de signaux d'alerte

- Appeler le médecin traitant.
- S'il est absent, appeler la centrale des médecins de garde 0848 133 133
- En cas d'urgence vitale appeler le 144

Symptômes possibles d'un coup de chaleur: faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire et rafraîchir la personne.



Société de tir militaire au fusil d'ordonnance à 300 m. Membre de la société vaudoise des carabiniers et de la Fédération sportive suisse de tir. Tire au stand de tir intercommunal des Grandes Iles d'Amont à St-Triphon

Notre devise: respect, sécurité, maîtrise de soi, calme, rapidité et surtout amitié!



Notre société a pour but premier d'accompagner les militaires astreints dans l'accomplissement de leurs tirs obligatoires et du tir en campagne. Tout militaire suisse est le bienvenu, sans obligation d'habiter la commune.

Nos moniteurs formés par l'armée tous les six ans, prennent en charge personnellement le tireur dès son arrivée au stand pour un respect maximum de la sécurité. Ils s'engagent à aider le militaire à réussir



Tir cantonal vaudois en 2008

son tir.

Son 2^{ème} but est d'accueillir des tireurs et tireuses désirant découvrir ce sport. Une grande maîtrise de soi est nécessaire. La majorité des membres (une quarantaine actuellement) participe à la sortie annuelle du Tir de l'Hongrin et au Tir de Clôture où jeunes et moins jeunes se retrouvent ensemble pour finir la journée autour d'un bon repas. Les plus mordus d'entre eux participent régulièrement à des championnats vaudois ou suisses ainsi qu'à des grands tirs cantonaux ou fédéraux.

En 2011, la venue d'une équipe de jeunes de 17 à 20 ans au cours de jeunes tireurs a redonné un brin de fraîcheur à la société. Nous profitons de les remercier car ils sont toujours partants pour aider bénévolement lors de manifestations telles que Loto, Téléthon, Braderie et Fête au village. Leurs bons résultats les ont conduits en 2013 au championnat romand à Bernex en terres genevoises ainsi qu'à la finale suisse de groupe JT à Emmen en terres lucernoises.



Au stand: 6 membres du comité présents

Petite Chronique des Amis Tireurs d'Yverne

Suite à l'obligation de chaque commune d'entretenir une ligne de tir pour que les militaires astreints puissent effectuer leur tir obligatoire, notre société, membre de la Société Suisse des Carabiniers, voit le jour le 10 août 1907.

Membres fondateurs: Ansermoz Max, Bournoud Ernest, Bornex Henri et Louis, Boven Henri, Delacrétaz Gustave, Jules et Robert, Denoréaz Robert, Deladoey Constant et Jules, Dubuis Félix et Henri, Grosjean Charles, Edouard et Samuel, Hugonnet Henri, Minod Charles, Müllener Charles, Nicollier Auguste et Robert, Perréaz Félix, Tabord Louis et Samuel.

Présidents: Ansermoz Max (1907-1930), Deladoey Constant (1930-1948), Grosjean Marcel (1948-1955), Fühlemann Eugène (1955), Pernet Fernand (1957-1962), Ansermoz Jean-Claude (1962-1970), Busset Henri (1970-1971), Grosjean Philippe (1971-1988), Barbay Pierre-André (1988-1993), Delacrétaz Claude (1993-2013), Dominique Borloz (dès 2013)

1903 La ligne de tir des Cabourles est inaugurée.

1972 Incendie du stand des Cabourles. Les tirs se poursuivent au Favez à Aigle.

1984 Claude Delacrétaz, participant au cours de jeunes tireurs à Aigle, devient champion vaudois JT.

1991 Philippe Grosjean est roi du Tir de l'Ancien Comté de Gruyère à l'Hongrin.

1992 Philippe Grosjean est roi du Tir du Général Guisan à Pully et Claude Delacrétaz est roi du Tir de l'Ancien Comté de Gruyère à l'Hongrin.

1995 Yvonne Maret et Jean-Paul Truan confectionnent artisanalement notre beau drapeau.

1996 Dernière saison de tir au Favez à Aigle.

1997 Ouverture du stand intercommunal des Grandes-Iles d'Amont à St-Triphon.

Championnat de groupes: notre groupe «Les Mordus» finit 4^{ème} vaudois et participe pour la première fois aux qualifications suisses.

2001 Henri Kohli est roi du Tir de l'Aigle aux Pueys près des Paccots.

2002 Introduction de la licence de tir suite à la réunification des 3 sociétés suisses de tir pour

devenir la nouvelle Fédération sportive suisse de tir.

2004 Réforme Armée XXI: abaissement de l'âge des tireurs astreints de 40 à 34 ans, ce qui entraîne une grande diminution du nombre de tirs obligatoires.

2006 Beau début de saison! Tir du Général Guisan à Pully: Henri Kohli est roi et «les Mordus» sont premiers...

2007 La société fête son jubilé du 100^{ème} anniversaire dans la simplicité et la camaraderie et s'offre de nouvelles chemises de tir. Henri Kohli fête ses 50 ans de Comité. Félicitations!

2011 La société organise pour la 1^{ère} fois un cours de jeunes tireurs.

2013 Première participation des jeunes tireurs aux championnats romand et suisse de groupes qui les conduisent directement en finale.

Renseignements auprès de notre président

Dominique Borloz, d.borloz@bluewin.ch
079 664 43 02 ou en passant le jeudi lors de nos entraînements au stand de St-Triphon de 17h-20h de début mai à fin août.



Tournoi d'automne 2013 à Morges



La société lors de son jubilé du 100^{ème} en 2007



1^{er} août Cortège au camping de Versvey + descente au feu Jeunesse

Fête Nationale Ski-Club

9 août Tournoi de pétanque Bouchon d'Or

24 août Sortie familiale Amis de Versvey

28 août Tir militaire 300 m : 17h30 à 19h30 au stand de tir de St-Triphon Amis Tireurs

5 sept. Pause musicale
19h30 à l'église d'Yvorne Paroisse

5-6-7 sept. Bar de la braderie Jeunes Tireurs

11 sept. Tir de clôture 17h30 à 19h30, stand de St-Triphon Amis Tireurs

13 sept. Tir de clôture 13h30 à 17h30, stand de St-Triphon Amis Tireurs

13-14 sept. Sortie d'été : circuit des 3 bisses Ski-Club

26 sept. Marché paroissial, de 8h à 12h, sous les Arcades de l'Ancien Hôtel de Ville d'Aigle Paroisse

Octobre

Mérite Vuarnéran + balcons fleuris Cartel

Bar des vendanges Jeunesse

3 oct. Pause musicale, 19h30 à l'église d'Yvorne Paroisse

26 oct. Balade gourmande Provy

1^{er} nov. Après-midi et soirée Halloween à Versvey Amis de Versvey

2 nov. Loto du Cartel

6 nov. Assemblée générale du Cartel

7 nov. Pause musicale, 19h30 à l'église d'Yvorne Paroisse

Nov. Assemblée générale du Ski-Club

29 nov. Repas de soutien-fête paroissiale : dès 11h, cantine des Glariers à Aigle Paroisse

30 nov. Feu de l'Avent: Rendez-vous devant l'église d'Yvorne à 17h30, feu à 18 h Paroisse

Où est-ce donc ?



La photo du précédent numéro était la Dent de Valère au pied des Dents du Midi.

TU ES D'YVORNE SI...

La communauté Facebookienne ne peut avoir échappé à la vague des groupes de partage intitulés «Tu es de nom d'une commune si...». Ces pages fleurissent bon la nostalgie; elles ont aussi le mérite de faire découvrir une commune à travers son histoire, ses habitants, anciens et actuels, et surtout en se remémorant des anecdotes drôles, parfois croustillantes, et des souvenirs communs. En voici un petit florilège :

Tu es d'Yvorne si...

- Tu as connu quand il y avait une poste, une banque et une boulangerie
- Tu allais jouer au jardin du Caveau
- Tu faisais du pain et des pâtisseries sous le Collège
- Tu volais les cerises à cul rouge

- Tu dévalais la pente des Chenalettes avec des sacs poubelles quand il y avait de la neige
- Tu as mangé, avec une grande partie du village, le bœuf sur la place du Torrent
- Tu attendais à la sortie de l'école le camion qui venait livrer chez Rose pour avoir des yogourts gratuits
- Tu as connu le risotto et les coquelets au calvados de Joseph Bühlmann, la poule au riz de Chabanel, le bar-resto de Maître Pierre et le fameuse Tourte Monsieur de nos grands-mères
- Tu as connu Bubu le facteur et gratte-cul le garde champêtre.

150 membres alimentent le groupe «Tu es d'Yvorne si...» sur Facebook.

Caves Ouvertes - Suite



Au Clos du Rocher



Jean-Daniel Suardet à la Maison Blanche



Sous le chapiteau de la Commune



Philippe Gex à la Pierre Latine



Eric Minod au Domaine Dillet



Patrick Ansermoz à l'AVY



Stéphane Borter



Samy Delacrétaz et Madame